



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC vous est par le présent donné, que lors de l'assemblée du conseil municipal prévue pour le mercredi 9 septembre 2026 à 19h, dans la salle Desjardins du Centre au 20, rue Humphrey à Témiscaming, le conseil municipal rendra une décision sur la demande de dérogation mineure #26-10.

La demande est présentée par Mme Marie-Pierre Gingras pour la propriété sise au 332, avenue Murer.

La nature et les effets de la dérogation mineure demandée sont les suivants:

- Permettre la reconstruction d'un patio ouvert à moins d'un mètre de la ligne de propriété arrière du lot 3 658 424, au lieu d'un minimum d'un mètre comme prescrit à l'article 6.3.2 du Règlement de zonage #427.

Toute personne intéressée pourra alors se faire entendre par le conseil municipal lors de la discussion de cette demande de dérogation mineure.

CERTIFICAT

Je, soussignée, Anik Gagné, Directrice générale adjointe, responsable des finances, trésorière et greffière adjointe, certifie que j'ai publié le présent avis (dérogation mineure #26-10) le 21 août 2026 sur le site web de la Ville.

De plus, je certifie que j'ai affiché cet avis public à l'hôtel de ville au 20, rue Humphrey à Témiscaming, le 21 août 2026.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 21 août 2026.

Anik Gagné
Directrice générale adjointe, responsable des finances, trésorière et greffière adjointe